



LE 20 JANVIER 2014

À une séance ordinaire du conseil municipal tenue au Centre communautaire de Beaupré, 3 rue de Fatima Est, le lundi 20 janvier 2014 à 20 h, à laquelle sont présents :

M. Éric Desaulniers, conseiller
M. Serge Simard, conseiller
Mme Lise Pelletier, conseillère
M. Pierre Renaud, conseiller

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de M. Michel Paré, maire.

Également présent: M. Roch Lemieux, directeur général, trésorier et greffier adjoint

Absences motivées : Mme Johanne Gagnon, greffière et directrice générale adjointe;
Mme Nancy Pelletier, conseillère
M. Pierre Carignan, conseiller;

6454-200114 **ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Madame Lise Pelletier, appuyé par Monsieur Pierre Renaud et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

RAPPORT

C.C.U.

- . Rapport des permis décembre 2013
- . Rapport annuel des permis pour l'année 2013

ADMINISTRATION

- . Rapport budgétaire décembre 2013

6455-200114 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 DÉCEMBRE 2013**

Étant donné que chacun des membres du Conseil a reçu copie du procès-verbal de la séance mentionnée en titre à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*, le greffier adjoint est dispensé d'en faire la lecture.

Il est proposé par Monsieur Éric Desaulniers, appuyé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 décembre 2013.

6456-200114 **ADOPTION DES COMPTES**

Il est proposé par Monsieur Éric Desaulniers, appuyé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement d'adopter les comptes suivants :

Numéros 1302249 à 1302367	270 922,05 \$
Numéros 1400001 à 1400081	127 447,36 \$
Numéros 1400082 à 1400096	102 329,39 \$
Numéros 1400097 à 1400124	79 850,51 \$

6457-200114 **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEL HÔTEL DE VILLE PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES QUÉBEC-MUNICIPALITÉ (PIQM) VOLET RÉFECTION ET CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES (RECIM)**

Considérant que la Ville de Beaupré désire présenter une demande d'aide financière pour la construction d'un nouvel hôtel de Ville;

Il est proposé par Monsieur Éric Desaulniers, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement:

- a) QUE la Ville de Beaupré autorise la présentation du projet de demande d'aide financière pour la construction d'un nouvel hôtel de Ville au ministre des Affaires municipales dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec Municipalités (PIQM), volet 1.5 (RECIM);
- b) QUE soit confirmé l'engagement de la Ville de Beaupré à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer des coûts d'exploitation continus de ce dernier;
- c) QUE la Ville de Beaupré désigne Monsieur Roch Lemieux, Directeur général et trésorier comme personne autorisée à agir et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

6458-200114 **COURRIER PARLEMENTAIRE – RENOUELEMENT ABONNEMENT**

Il est proposé par Madame Lise Pelletier, appuyé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement de renouveler l'abonnement au coût de 1 149,75 \$ incluant les taxes applicables.

6459-200114 **CONSEIL SANS PAPIER : ACQUISITION DE 9 IPADS**

Il est proposé par Monsieur Éric Desaulniers, appuyé par Monsieur Pierre Renaud et résolu unanimement d'autoriser l'achat de 9 iPads air 32 Go et les accessoires au coût de 6 570 \$ plus taxes ainsi que la formation requise afin de convertir les réunions de conseil en un conseil sans papier.

6460-200114 **COURS DE FORMATION EN 2014 POUR LES ÉLUS:**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement d'autoriser les élus à suivre des cours de formation concernant des formations spécifiques pour les élus ainsi qu'autoriser le remboursement des frais inhérents auxdites formations.

6461-200114 **RADIATION DU COMPTE À RECEVOIR CRF1300767 AU MONTANT DE 46,04\$**

Considérant que la personne devant payer la facture CRF1300767 concernant des prêts de livres à la bibliothèque municipale est introuvable.

En conséquence, il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement de radier le compte CRF 1300767 au montant de 46,04 \$.

6462-200114 **MAINLEVÉE**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement d'autoriser M. Michel Paré, maire et Mme Johanne Gagnon, greffière et directrice générale adjointe ou M. Roch Lemieux, directeur général, trésorier et greffier adjoint à signer pour et au nom de la Ville de Beauré toute mainlevée qui sera présentée à la Ville pour l'année 2014.

6463-200114 **FERMETURE DU FONDS-SOUTIEN DES MRC DE LA CAPITALE-NATIONALE S.E.C.**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Beauré (ci-après la « Société ») est commanditaire du Fonds-Soutien des MRC de la Capitale-Nationale s.e.c. (le « Fonds »), lequel a été créé par la conclusion d'une société en commandite datée du 9 juin 2006;

CONSIDÉRANT QUE la Société est également actionnaire du commandité du Fonds, soit Gestion du Fonds-Soutien des MRC de la Capitale-Nationale inc. (le « Commandité », à l'égard duquel une convention entre actionnaires a été signée en date du 9 juin 2006 (la « Convention entre actionnaires »);

CONSIDÉRANT QUE le Fonds a déjà procédé à une distribution d'une partie de ses actifs en faveur de ses commanditaires;

CONSIDÉRANT QUE le Fonds a récemment cessé entièrement ses activités d'investissement, prenant en considération la difficulté d'accorder de nouveaux prêts en raison de son échéance initialement prévue en 2016;

CONSIDÉRANT QU'il est opportun de procéder à la distribution de toutes les sommes détenues par le Fonds en faveur des commanditaires dans un délai rapproché, notamment afin de permettre à la Société de récupérer le capital initialement investi;

ATTENDU QUE, pour ce faire, il y a lieu de procéder à la dissolution du Fonds et du Commandité;

EN CONSÉQUENCE DE CE QUI PRÉCÈDE, il est proposé par Monsieur Éric Desaulniers, appuyé par Monsieur Pierre Renaud et résolu unanimement :

DE CONSENTIR à la distribution des actifs du Fonds en faveur de ses commanditaires dès que possible et de consentir à toute modification à la Convention de société en commandite requise pour ce faire, la distribution totale actuellement envisagée étant d'une somme variant entre 1 500 000 \$ et 1 600 000 \$;

DE CONSENTIR à ce que le Commandité conserve une réserve de prudence d'un montant maximum de 100 000 \$, laquelle servira à payer les divers créanciers du Fonds et du Commandité (la « Réserve », le solde de la Réserve devant être remis aux commanditaires à titre de distribution finale suite à la dissolution du Commandité;

D'AUTORISER la dissolution du Fonds à titre de commanditaire de ce dernier et la dissolution du Commandité à titre d'actionnaire de ce dernier;

DE MANDATER le conseil d'administration du Commandité afin de pourvoir aux obligations du Commandité et du Fonds dans le cadre de leur fermeture et de leur dissolution et à cette fin de gérer la Réserve et de procéder à la distribution du solde de cette dernière suite à la dissolution du Commandité;

DE CONSENTIR à la modification de la Convention de société en commandite et de la Convention entre actionnaires afin de permettre la mise en application des présentes résolutions;

D'AUTORISER la Société, à titre de commanditaire du Fonds ou d'actionnaire du Commandité, à poser tout geste ou acte utile ou nécessaire afin de mettre en œuvre les présentes résolutions, notamment pour la fermeture du Fonds, la distribution des sommes détenues par le Fonds et de la Réserve, la liquidation et la dissolution du Fonds et du Commandité, incluant la signature de tout contrat, entente ou document devant être signé pour donner effet aux présentes résolutions;

D'AUTORISER, le maire, M. Michel Paré, à signer, pour et au nom de la Société, tout contrat, entente ou document utile ou nécessaire afin de mettre en œuvre les présentes résolutions, incluant toute convention d'amendement ou de terminaison de la Convention de société en commandite ou de la Convention entre actionnaires ainsi que toute quittance en faveur du Commandité, des autres commanditaires et actionnaires et de leurs administrateurs, dirigeants, employés, consultants et mandataires selon les formes et teneurs qu'il jugera approprié.

6464-200114 **HÉMA QUÉBEC - CLINIQUE DE SANG**

Demande de gratuité salle du Centre communautaire le 15 avril 2014

Il est proposé par Madame Lise Pelletier, appuyé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement de prêter gratuitement la grande salle du Centre communautaire à Héma-Québec pour la tenue d'une collecte de sang le 15 avril 2014.

6465-200114 **NOMINATION DES VÉRIFICATEURS POUR LA VÉRIFICATION DES ÉTATS FINANCIERS DU RÉGIME DE RETRAITE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX**

Il est proposé par Monsieur Éric Desaulniers, appuyé par Monsieur Pierre Renaud et résolu unanimement de mandater la firme « Gariépy, Gravel, Larouche » afin de procéder à la vérification des états financiers du Régime de retraite des employés municipaux pour l'année 2013 au montant de 3 060,00 \$ incluant les taxes applicables.

6466-200114 **ABROGER RÉOLUTION #6241-080713 – MANDAT À JENNIFER GRAVEL**

Il est proposé par Madame Lise Pelletier appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement d'abroger la résolution # 6241-080713 adoptée le 8 juillet 2013.

6467-200114 **MANDAT POUR LA RÉALISATION DU PLAN FONCTIONNEL ET TECHNIQUE POUR LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEL HÔTEL DE VILLE**

Considérant que 3 offres de services ont été demandées pour obtenir des propositions pour la réalisation d'un plan fonctionnel et technique (PFT) pour la construction d'un nouvel hôtel de Ville;

Considérant que la Ville a reçu les propositions suivantes :

- Atelier Pierre Thibault : 21 500 \$ plus taxes
- DAD architectures/Design : 22 600 \$ plus taxes
- Coarchitecture : Aucune offre reçue

Considérant l'évaluation qualitative des offres de services;

En conséquence, il est proposé par Madame Lise Pelletier, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement d'accepter l'offre de services d'Atelier Pierre Thibault au montant de 21 500 \$ plus taxes pour la réalisation d'un PFT pour la construction d'un nouvel hôtel de ville.

6468-200114 **AFFECTATION DU SURPLUS ACCUMULÉ POUR LA FIN DE L'AIDE FINANCIÈRE DE LA MISE AUX NORMES DE L'EAU POTABLE**

Il est proposé par Monsieur Éric Desaulniers, appuyé par Monsieur Serge Simard d'approprier la somme de 250 000 \$ du surplus accumulé pour augmenter la réserve (surplus accumulé affecté) de 500 000 \$ à 750 000 \$ pour la fin de l'aide financière pour la mise aux normes de l'eau potable.

6469-200114 **PROJET DE CONSTRUCTION – SEIGNEURIE DE BEAUPRÉ (235 RUE DE LA FALAISE)**

Attendu que l'entreprise Habitations Boivin a déposé les plans préparés par l'architecte Yvan Deschênes datés du 25 septembre 2013 pour une demande de permis pour la construction d'une résidence unifamiliale isolée située dans le développement domiciliaire La Seigneurie de Beauré qui sera désignée comme étant le 235, rue de la Falaise;

Attendu qu'en vertu des règlements numéros 972 et 1044, le projet de construction est assujéti à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale;

Attendu que les membres du comité consultatif d'urbanisme ont procédé à l'analyse des plans déposés en regard des règlements numéros 972 et 1044 et qu'ils sont d'avis que la construction projetée est conforme aux objectifs et aux critères énoncés dans les règlements et qu'elle s'intègre quant à son architecture et s'inscrit dans la continuité du cadre bâti de ce développement domiciliaire;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Éric Desaulniers, appuyé par Monsieur Pierre Renaud et résolu unanimement, suivant la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, d'approuver le projet de construction.

6470-200114 **PROJET DE CONSTRUCTION – PIGNONS-SUR-MONT PHASE III (71-75, 79-83 ET 87-91, RUE MILOT)**

Attendu que l'entreprise Les Constructions Sylvain Daigle Inc. a déposé les plans préparés par Line Rousseau, projet 13-196 du mois de décembre 2013 pour une demande de permis pour la construction de trois résidences jumelées tenues en copropriétés dans le développement domiciliaire Pignons-sur-Mont phase III qui seront désignées comme étant les 71-75, 79-83 et 87-91, rue Milot;

Attendu qu'en vertu des règlements numéros 972 et 1061, les projets de construction sont assujettis à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale;

Attendu que les membres du comité consultatif d'urbanisme ont procédé à l'analyse des plans déposés en regard des règlements numéros 972 et 1061 et qu'ils sont d'avis que les constructions projetées sont conformes aux objectifs et aux critères énoncés dans les règlements et qu'elles s'intègrent quant à leur architecture et s'inscrivent dans la continuité du cadre bâti de ce développement domiciliaire;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Éric Desaulniers, appuyé par Monsieur Pierre Renaud et résolu unanimement, suivant la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, d'approuver les plans de construction.

6471-200114 **MANDAT À M. PIERRE CLAVET – OPÉRATION CADASTRALE (PISTE MULTIFONCTIONNELLE LA CAMARINE)**

Il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement de mandater Monsieur Pierre Clavet, arpenteur-géomètre afin de préparer l'opération cadastrale pour acquérir une parcelle de terrain (lot projeté 5 456 669) appartenant à l'Auberge La Camarine dans le but de régulariser l'emplacement de la piste cyclable dans le cadre du projet de la Route 138.

6472-200114 **MANDAT À ME ALAIN BOURGET – ACQUISITION DU LOT PROJETÉ 5 456 669 (PISTE MULTIFONCTIONNELLE LA CAMARINE)**

Il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement de mandater Me Alain Bourget afin de préparer tous les documents nécessaires à l'acquisition du lot projeté 5 456 669, propriété de l'Auberge La Camarine et d'autoriser le maire, M. Michel Paré et la greffière, Mme Johanne Gagnon, à signer tous les documents nécessaires à cet effet.

6473-200114 **AUTORISATION DE PAIEMENT - DÉCOMPTE PROGRESSIF #2 RÉFECTION D'UN TRONÇON DU BOULEVARD BÉLANGER**

Considérant la recommandation positive de la firme BPR et du Directeur des travaux publics et de l'hygiène du milieu concernant le paiement du décompte progressif #2 des travaux de réfection d'un tronçon du

Boulevard Bélanger;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement d'autoriser le paiement de 90 661,42 \$ incluant les taxes et financé par le règlement 1156.

6474-200114 **DÉPART À LA RETRAITE DE M. RICHARD GIGUÈRE À TITRE DE JOURNALIER OPÉRATEUR**

Le Conseil municipal prend acte de l'avis de départ à la retraite de M. Richard Giguère en date du 1^{er} juillet 2014.

Il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Madame Lise Pelletier d'accorder une motion de remerciement pour les 38 années de service de M. Giguère à la Ville de Beaupré.

6475-200114 **AUTORISATION SIGNATURE PROTOCOLE D'ENTENTE RELATIF À L'OCTROI D'UNE AIDE FINANCIÈRE DE 1 277 180 \$ DANS LE CADRE DU SOUS-VOLET 1.5 DU PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES QUÉBEC-MUNICIPALITÉ (PIQM)**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers d'autoriser Monsieur Michel Paré à signer le protocole d'entente relatif à l'octroi d'une aide financière de 1 277 180 \$ dans le cadre du sous-volet 1.5 du Programme d'infrastructure Québec-municipalité (PIQM) pour la réalisation de travaux municipaux pour des tronçons des rues Saint-Patrice, Beuregard, Lachance et Royale.

6476-200114 **PRÊT DE LA GRANDE SALLE DU CENTRE COMMUNAUTAIRE ACTIVITÉ CERCLE DES FERMIERES**

Il est proposé par Madame Lise Pelletier, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement de prêter gratuitement, au Cercle des Fermières, la grande salle du Centre communautaire, le 28 février 2014.

6477-200114 **PROLUDIK ANIMATION**

Il est proposé par Madame Lise Pelletier appuyé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement d'autoriser M. Roch Lemieux à signer le contrat avec la compagnie « Proludik Inc. » pour l'animation (orchestre, scène, sonorisation, etc...) à l'occasion de la fête nationale du 24 juin 2014 au montant de 7 200,00 \$ plus les taxes applicables pour le groupe "Hommage aux Colocs".

6478-200114 **BEAUPRÉ EN PÊCHE - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR L'ENSEMENCEMENT DES LACS ET DES COURS D'EAU**

Il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement d'autoriser Gilles Carrier à signer tous les documents nécessaires à la demande d'aide financière pour l'ensemencement des lacs et des cours d'eau auprès du ministère des Ressources naturelles et de la Faune dans le cadre de Beaupré en pêche.

6479-200114 **AUGMENTATION DE SALAIRE DIANE PELLETIER**

Il est proposé par Madame Lise Pelletier appuyé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement de verser une augmentation de salaire de 3 % rétroactivement au 1^{er} janvier 2014.

6480-200114 **AUTORISATION POUR CIRCULER SUR DES VOIES PUBLIQUES MUNICIPALES ÉVÈNEMENT CYCLISTE GRAN FONDO LE 13 JUILLET 2014**

Il est proposé par Monsieur Éric Desaulniers appuyé par Monsieur Serge Simard et résolu d'autoriser, conditionnellement aux autorisations requises par la Sûreté du Québec et du ministère des Transports et à la présence ou non de travaux routiers, à circuler sur des voies publiques municipales pour l'évènement cycliste Gran Fondo le 13 juillet 2014.

6481-200114 **DÉMISSION DE M. OLIVIER MALTAIS, POMPIER À TEMPS PARTIEL**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement de prendre acte de la démission de M.Olivier Maltais à titre de pompier à temps partiel et de voter une motion de remerciement pour les services à titre de pompier à temps partiel depuis plus de 5 ans.

AVIS DE MOTION (Règlement numéro 1168)

Avis de motion est donné par Monsieur Michel Paré qu'il y aura adoption à une séance ultérieure du règlement numéro 1168 concernant la révision du code d'éthique et de déontologie des élus municipaux, lequel règlement a été présenté séance tenante par le maire.

AVIS DE MOTION (Règlement numéro 1170)

Avis de motion est donné par Monsieur Michel Paré qu'il y aura adoption à une séance ultérieure du règlement numéro 1170 modifiant le règlement numéro 994 concernant la circulation, le stationnement et autres règles concernant les chemins et la sécurité routière dans la municipalité pour ajouter des panneaux d'arrêt dans les rues Milot, Bousquet, de la Traverse et de la Super S.

AVIS DE MOTION (Règlement numéro 1171)

Avis de motion est donné par Monsieur Michel Paré qu'il y aura adoption à une séance ultérieure du règlement numéro 1171 décrétant des travaux municipaux pour la réfection des infrastructures de certains tronçons des rues Beauregard, Lachance, Saint-Patrice, l'avenue Royale et la prolongation des infrastructures de la rue industrielle incluant les services municipaux ainsi que le réaménagement de la sortie vers le boulevard Sainte-Anne et comportant une dépense et un emprunt d'environ 5 500 000 \$, remboursable en 40 ans.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une (1) personne est présente et des questions ont été posées concernant :

- Mise aux normes de l'eau potable de la Ville de Sainte- Anne-de-Beaupré
- Collecte des matières résiduelles aux 15 jours au lieu d'une fois par semaine

6482-200114 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Monsieur Éric Desaulniers, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement que cette séance soit levée à 20 h 35.

Michel Paré
Maire

Roch Lemieux, greffier adjoint et
Directeur général